

Ouverture des Maisons Périnatales d'Altkirch et de Thann

Publié le 07 novembre 2019

Le lundi 4 novembre 2019, les maternités des sites d'Altkirch et de Thann sont devenues chacune une Maison Périnatale. Les deux structures prennent en charge le suivi des femmes durant leur grossesse et après leur retour à domicile. Les actes d'accouchement sont réalisés à l'hôpital Femme-Mère-Enfant ou dans un autre établissement selon le choix des futurs parents.



©

La Maison Périnatale assure un suivi complet avant et après l'accouchement

L'offre de soins proposée aux habitantes du Sundgau et du Pays Thur-Doller évolue vers une prise en charge ambulatoire de proximité spécialisée en périnatalité. Ainsi, depuis le 4 novembre 2019 à 8h15, les maternités des sites d'Altkirch et de Thann sont devenues chacune une Maison Périnatale. Chacune de ces structures dispose d'une équipe pluridisciplinaire qui prendra en charge le suivi complet des femmes durant leur grossesse et après leur retour au domicile. Un suivi du nouveau-né est également assuré dans chaque structure.

La volonté d'en faire un lieu accueillant et attractif

Les deux Maisons périnatales sont implantées dans les anciens locaux des maternités d'Altkirch et de

Thann. Elles ont bénéficié d'un plan de travaux pour un investissement global de 100.000 euros. Ce programme a permis de créer des bureaux de consultations, des salles d'échographies et de préparation à la naissance. Des travaux d'embellissement ont également été réalisés dans le but de faire de chaque Maison périnatale un lieu accueillant et attractif.

Priorité à la sécurité des soins

Chaque Maison Périnatale a pour vocation de proposer une prise en charge ambulatoire globale et de qualité, aux futures mamans avant l'accouchement, ainsi qu'aux mamans et à leur nouveau-né, après l'accouchement. Les deux structures s'intègrent dans une logique de sécurisation du parcours de soins considérée comme une priorité pour le GHR Mulhouse Sud-Alsace. C'est pourquoi le suivi pré et post natal proposé par chaque Maison périnatale s'inscrit dans le cadre de la filière Femme-Mère-Enfant. Le dossier de suivi de grossesse est unique et partagé par les équipes du pôle Maternité-Gynécologie du GHR Mulhouse Sud-Alsace auquel sont rattachées les deux Maisons périnatales.

Cette mutualisation est rendue possible grâce au déploiement d'un programme informatique spécifique commun aux sites d'Altkirch, de Thann et de Mulhouse. Il contribue à garantir la continuité du suivi entre les Maisons Périnatales et la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Mulhouse. Les informations médicales sont ainsi consignées dès la première consultation. Elles sont partagées avec l'ensemble des professionnels de santé que la future maman rencontrera pendant son parcours.

Que propose la Maison Périnatale ?



Avant l'accouchement

- Consultations par un gynécologue et/ou une sage-femme
- Préparation à la naissance
- Suivi Intensif de Grossesse
- Echographies
- Consultations d'anesthésie
- Consultations supports

Après l'accouchement

- Consultations post-natales
- Séances de rééducation périnéale
- Ateliers périnataux
- Consultations à la lactation
- Dans le mois suivant la naissance, suivi de la mère et du nouveau-né par une sage-femme ou un gynécologue
- 1ère consultation par le pédiatre

Les autres activités du pôle maternité-gynécologie proposées sur site sont :

- Consultations de gynécologie
- Consultations de gynécologie pour mineures (Centre de Planification et d'Education Familiale)
- Accès à l'IVG
- Interventions relevant de la chirurgie gynécologique ambulatoire

Un parcours de soins adapté à chaque femme

Dans le cas d'un parcours « standard », la Maison Périnatale assure le suivi pré et post natal des femmes et le suivi des nouveau-nés. Ce suivi comprend les consultations auprès du gynécologue, de la sage-femme et du médecin anesthésiste. Il comprend également les examens d'échographie, les séances de préparation à la naissance ainsi que la consultation pédiatrique. La consultation du 8ème mois de grossesse sera programmée à la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant.

Dans le cas d'un parcours plus « complexe », les femmes présentant un facteur de risque en cours de grossesse continueront à être adressées à l'Hôpital Femme-Mère-Enfant du GHR Mulhouse Sud-Alsace, seule structure dotée d'une maternité de niveau 3 dans le sud du Haut-Rhin. Ce parcours concerne en particulier les femmes présentant une grossesse gémellaire ou pathologique et les femmes pour qui une césarienne est programmée.

Les accouchements se font désormais à l'hôpital

Femme-Mère-Enfant ou dans un autre établissement selon le choix des mamans

Quel que soit le cas de figure, les femmes domiciliées dans le Sundgau et le Pays Thur-Doller ont la possibilité d'accoucher à la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant du GHR Mulhouse Sud-Alsace. Durant leur grossesse, si elles ont choisi d'accoucher au GHRMSA, une visite de la maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant sera proposée aux futures mamans. La maternité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant est classée de niveau 3. Elle dispose de toutes les prises en charge en néonatalogie. Ses effectifs médicaux et paramédicaux sont renforcés. Le but étant d'offrir les conditions d'accueil optimales pour les femmes qui viendront accoucher et dont le nombre sera plus important. Les femmes pourront aussi choisir d'accoucher dans une autre maternité de leur choix.

L'organisation des transports et les numéros d'urgence

Dans le cas de l'apparition de symptômes inhabituels ou en cas d'urgence, les femmes peuvent contacter :

- Une sage-femme 24H/24 et 7J/7 au 03 89 37 71 67 pour Thann et au 03 89 08 35 00 pour Altkirch.
- Dans le cas d'une situation d'urgence, elles peuvent appeler : le 15 (SAMU) 24h/24 et 7j/7

Selon le degré d'urgence, les transports sanitaires ou le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation, qui s'associera les compétences d'une sage-femme, seront mis à contribution pour assurer un transport rapide vers la maternité.

Un hôtel hospitalier pour les futures mamans

Un hôtel hospitalier vient d'ouvrir à proximité de l'hôpital Femme-Mère-Enfant à Mulhouse afin de permettre le rapprochement avec le lieu d'accouchement. Les femmes habitant loin de Mulhouse (plus de 45 minutes de temps de parcours) pourront, si besoin et sur avis médical, y passer les derniers jours avant leur accouchement.

L'hôtel comprend 3 chambres, dont une chambre familiale. Les chambres sont toutes équipées du wifi et de la télévision. Un salon et une cuisine à usage collectif sont également aménagés. Le coût de l'hébergement des femmes enceintes est intégralement pris en charge par l'ARS.



Une offre de soins complémentaire entre la médecine de ville et les Maisons Périnatales au service des futures mamans

Dans la continuité de ce qui se fait jusqu'à présent, les équipes s'appuieront sur les professionnels de santé libéraux et les réseaux de santé de chaque territoire qui permet aux femmes d'accéder à une offre diversifiée en maintenant une prise en charge de proximité pendant leur grossesse et après l'accouchement.

Pour le bassin de Thann-Masevaux-St Amarin :

- 5 cabinets de sages-femmes (Thann, Cernay, Burnhaupt-le-Bas, Lauwet Masevaux)
- 1 cabinet de gynécologie à Cernay
- 1 cabinet de pédiatre à Cernay
- Les médecins généralistes
- Le **réseau de périnatalité Thur Doller**, partenaire reconnu sur le territoire poursuivra son activité et prendra une place centrale dans les suivis des patientes. Son extension vers le Sundgau à l'horizon 2020 est à l'étude.

Pour le bassin d'Altkirch-Dannemarie:

- 1 cabinet de Sages-Femmes libérale (Altkirch)
- 1 cabinet de gynécologue (Altkirch)
- Les médecins généralistes

L'Hospitalisation A Domicile (HAD) Sud-Alsace développera une offre de suivi à domicile des grossesses pathologiques et autres pathologies post accouchement, permettant aux femmes d'éviter une hospitalisation.

La Protection Maternelle et Infantile (PMI) est associée pour le suivi des grossesses et principalement l'accompagnement social des mères et de leur nouveau-né.

En pratique

Maison Périnatale d'Altkirch - 23 rue du 3e Zouave - 68130 Altkirch

Maison Périnatale de Thann - 1 rue St-Jacques - 68800 Thann

Pour les consultations à la Maison Périnatale, les rendez-vous peuvent être pris au :

- 03 89 08 30 20 pour Altkirch / 03 89 37 71 91 pour Thann

En cas de symptôme inhabituel (douleurs abdominales, écoulement de liquide ou de sang, vomissements très importants, diminution des mouvements foetaux...), les femmes peuvent contacter une sage-femme 24H/24 et 7J/7 :

- au 03 89 08 35 00 pour Altkirch / 03 89 37 71 67 pour Thann

En cas d'urgence, il faut appeler :

- le 15 (SAMU) 24h/24 et 7j/7



 RETOUR À LA LISTE



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64

 **CONTACTEZ-NOUS**